



CESCA FORMATION

AUTO-ECOLE RENE

Siège social :

12 quai du Musée – 88000 EPINAL
Tel. : 03.29.82.13.55

Centres de formation :

20 rue Albert Camus – 88000 EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74
ZI Saint Nabord - 88510 ELOYES

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients
Aujourd'hui CER c'est :
550 établissements
39 Formations
200 000 élèves formés
2 000 professionnels

Contacts:

Delphine DIDIER
cesca2@orange.fr
03.29.38.49.74

DUREE et DATES DE LA FORMATION

- Nous consulter
- Cf. Devis joint

LIEUX DE LA FORMATION

20 rue Albert Camus
88000 EPINAL
Ou au sein de l'entreprise

TARIF

Cf. Devis joint

PROGRAMME DE FORMATION UTILISATION EN SECURITE DES ENGINS DE CHANTIERS

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION CONFORME AU REFERENTIEL DES CONNAISSANCES POUR L'UTILISATION EN SECURITE DES ENGINS DE CHANTIERS

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Être capable d'effectuer des manœuvres professionnelles et d'utiliser en toute sécurité les différents types d'engins de chantier conformément à la recommandation R372

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à circuler et travailler de façon permanente ou occasionnelle à l'aide d'un matériel relevant de la catégorie engin de chantier

PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans,
- Savoir lire, écrire le français
- Ne pas présenter d'incompatibilité médicale

ENCADREMENT

- Enseignants titulaires du CACES® R372 et ayant une expérience professionnelle des travaux publics,
- Testeurs certifiés

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Logiciels de formation,
- DVD Spécialisés et dédiés,
- Cours expliqués,
- Fascicules concernant les différents thèmes abordés,
- Plateaux techniques d'entraînement
- Engins de chantier

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours Expliqués
- Méthode participative
- Exercices et cas pratiques
- Méthode active adapté à la formation des adultes.

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Autorisation de conduite
- Obtention du CACES® R372 de la catégorie sollicitée si réussite aux tests



SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME - APPRÉCIATION DES RÉSULTATS – CONDITIONS DE REUSSITE :

Comment sont évalués les progrès de l'élève en cours et à la fin de la formation ?

Pour permettre de connaître les progrès, il est prévu :

- Des exercices pour chaque objectif suivi d'une évaluation.

Le test d'évaluation permet d'apprécier séparément :

- les connaissances théoriques indispensables à la conduite de ce type de véhicule,
- la connaissance des consignes de sécurité,
- l'aptitude à la conduite proprement dite du véhicule, permettant de garantir la sécurité.

Conditions de réussite en vue de la délivrance du CACES :

<u>Test théorique</u>	obtenir une note $\geq 70/100$		
Test(s) pratiques	Catégorie 1	La note totale obtenue doit être $\geq 70/100$ pour chaque petit engin. La note obtenue sur l'opération "chargement / déchargement du porte-engins" doit être $\geq 7/10$ pour chaque petit engin.	
	Catégories 2 à 9	Sans porte-engins	La note obtenue doit être ≥ 63 points / 90
		Avec porte-engins	La note obtenue doit être ≥ 70 points / 100
	Catégorie 10	La note totale obtenue doit être $\geq 70/100$ pour chaque engin. La note obtenue sur l'opération "chargement / déchargement du porte-engins" doit être $\geq 28/40$ pour chaque engin.	
Catégories 1 à 9 Télécommandés	Le candidat doit obtenir au moins 70 points sur 100 Et au moins 40 points sur 50 au chapitre SECURITE		

Comment est évaluée la formation ?

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire

PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS

CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE	<u>Identification et connaissance de la signification :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> - Des panneaux de signalisation routière, tous les panneaux de danger, les principaux panneaux d'interdiction et d'obligation, les panneaux particuliers à la signalisation de chantier ; - De tous les signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux), - Des lignes de signalisation au sol des voies de circulation.
	<u>Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières :</u>
	<p>Changement de direction, dépassement d'autres véhicules, franchissement d'intersections, règles d'interdiction de stationnement en ville et sur route.</p>
	<u>Véhicules :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des équipements réglementairement obligatoires pour autoriser des engins sur pneus non immatriculés à circuler sur la voie publique. - Règles particulières de circulation des engins de TP, des véhicules prioritaires, des engins spéciaux notamment les engins "hors gabarit routier" (signalisation, vitesse, consignes.).



PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS (suite)

DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER	<p>Obligations découlant de l'article L1° du code de la route sur l'imprégnation alcoolique, Les prescriptions des textes réglementaires applicables, pour les secteurs considérés, aux engins de chantier : circulation, examens, vérifications, travaux au voisinage des lignes électriques, Les risques spécifiques dus aux travaux en tranchée, Le port des protections auditives, La recommandation 'l'utilisation des engins de chantier' de la Caisse nationale de l'Assurance maladie, Les catégories d'engins susceptibles d'être confiés à un salarié selon 'l'autorisation de conduite' délivrée par son employeur ou l'entreprise utilisatrice, Les informations spécifiques à un chantier (de nuit, au bord de l'eau, en souterrain, sur un ouvrage d'art....) Les responsabilités pénales encourues.</p>
TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DE L'ENGIN DE CHANTIER	<p><u>Les différents organes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Description, terminologie et Caractéristiques technologiques, - Chaîne cinématique et principe de fonctionnement d'un système hydraulique, - Transmission et circuit de freinage, - Les différents équipements de travail et leurs fonctions. <p><u>La préparation à la mise en route :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipement de protection individuelle (EPI) du conducteur, - L'inspection visuelle des différents éléments de l'engin, - Les niveaux et appoints journaliers, - L'accès en montée et en descente de l'engin, - La propreté de l'espace cabine, - La visibilité depuis le poste de conduite, - La mise en œuvre des sécurités, - La mise 'sous tension' ; interprétation des symboles du tableau de bord, pictogrammes, fonction "test", - La mise en route moteur et Le contrôle du tableau de bord, - Le temps de chauffe (moteur, transmission et équipements). <p><u>Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien) ;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le stationnement de l'engin (horizontalité), - Le positionnement des équipements y compris leur calage lors d'interventions, - La mise en œuvre des sécurités (leviers au point mort, "mise en sécurité"), - La procédure d'arrêt moteur et La consignation
RISQUES INHERENTS AU FONCTIONNEMENT DE L'ENGIN	<p>Concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques mécaniques engendrés par les parties mobiles dans la chaîne cinématique et les différents circuits, - Le risque électrique, les différents branchements électriques, les batteries, l'assistance au démarrage, - Les risques chimiques liés aux produits, - Les risques physiques liés aux circuits hydrauliques, au gonflage des pneus, - Le risque incendie-explosion, production d'hydrogène lors de la charge des batteries, extincteur spécifique, - Les risques spécifiques lors d'opération de levage, chargement, déchargement, transport.



PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS (Suite)

<p>CONNAISSANCES THEORIQUES / TOUS TYPES D'ENGINS DE CHANTIER</p>	<p>Réglementation et textes de la sécurité sociale : Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bases de la réglementation applicable aux engins, - les documents à présenter lors des contrôles, - les rôles des différents organismes IT, CRAM, OPPBTP <p>Connaître les rôles et responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du chef d'équipe, chantier, du conducteur de travaux. 	<p>Classification et technologie : Connaître les principaux types d'engins, Connaître les caractéristiques principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des principaux composants, - des différents mécanismes. <p>Connaître le fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des organes de service, - des dispositifs de sécurité.
	<p>Sécurité : Connaître les principaux risques : renversement, heurts, environnement (réseaux enterré, réseaux aériens...), Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement, Connaître les dispositions générales de sécurité, Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.</p>	
<p>LES REGLES DE CONDUITE</p>	<p><u>Les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins de chantier :</u> Concernant tant le conducteur lui-même que vis-à-vis des tiers, en phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de travail sur chantier, - de déplacement - sur chantier et sur route - le chargement sur porte-engin, - en particulier, la gestuelle de commandement de manœuvre. <hr/> <p><u>Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins.</u></p> <p><u>Cas particuliers</u></p> <p><u>Conduite d'engins télécommandés ;</u> L'option "Conduite d'engins télécommandés" nécessite, en plus la maîtrise des règles d'utilisation ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification des équipements de transmission : <ul style="list-style-type: none"> - neutralisation de la télécommande tant que la commande principale n'est pas coupée, - activation de la signalisation particulière lors du basculement sur la télécommande, - arrêt des fonctions de translation et autres si nécessaire, en cas de : <ul style="list-style-type: none"> * rupture de communication, * dépassement des distances autorisées entre la télécommande et la machine, - fonctionnement de la priorité de la commande principale sur la télécommande, - fonctionnement du système "homme mort". • Mise en œuvre des mouvements de la machine par télécommande -déplacement, mise en oeuvre des équipements, souplesse des manœuvres.... 	



PROGRAMME DE LA FORMATION / CONTENUS (suite)

CONNAISSANCES PRATIQUES	<p><u>Vérifications</u> Contrôler visuellement l'état de l'engin, Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.</p>
	<p><u>Conduite, Circulation, Manœuvres</u> Circuler avec la maîtrise des différents sols dans différentes conditions de pente, en virage, en marche avant, arrière, Utiliser correctement l'avertisseur sonore, Regarder en arrière avant de reculer, Respecter les règles et panneaux de circulation, Adapter sa conduite aux conditions de circulation, Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres, Maîtriser les opérations de fin de poste, Maîtriser les chargements-déchargements sur porte-engin.</p>
	<p><u>Maintenance</u> Effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau, Vérifier les différents niveaux des réservoirs, Rendre compte.</p>